

# SOCIOLOGIE

## CHAPITRE 2 : QUELS SONT LES CARACTÉRISTIQUES CONTEMPORAINES ET LES FACTEURS DE LA MOBILITÉ SOCIALE ?

### OBJECTIFS

- ✓ Savoir distinguer la mobilité sociale intergénérationnelle des autres formes de mobilité (géographique, professionnelle)
- ✓ Comprendre les principes de construction, les intérêts et les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale
- ✓ Comprendre que la mobilité observée comporte une composante structurelle (mobilité structurelle) ; Comprendre que la mobilité peut aussi se mesurer de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociales (fluidité sociale) et qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide
- ✓ À partir de la lecture des tables de mobilité, être capable de mettre en évidence des situations de mobilité ascendante, de reproduction sociale et de déclassement, et de retrouver les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes
- ✓ Comprendre comment l'évolution de la structure socioprofessionnelle, les niveaux de formation et les ressources et configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale

### MOTS CLES

- ✓ Capital culturel
- ✓ Fluidité sociale
- ✓ Immobilité sociale (ou reproduction sociale)
- ✓ Mobilité intragénérationnelle ; mobilité intergénérationnelle
- ✓ Mobilité observée (mobilité sociale brute) ; mobilité structurelle
- ✓ Table de destinée
- ✓ Table de recrutement ou d'origine

### PLAN DE COURS

#### **I COMMENT DEFINIR ET MESURER LE PHENOMENE DE MOBILITE SOCIALE ?**

1.1 Les différentes formes de mobilité sociale

1.2 Les tables de mobilité sociale intergénérationnelle : lecture, intérêts et limites

#### **II QUELS SONT LES CARACTERISTIQUES ET LES EVOLUTIONS DE LA MOBILITE SOCIALE ?**

2.1 De la mobilité observée à la fluidité sociale

2.2 Les principales tendances de la mobilité observée

#### **III QUELS SONT LES PRINCIPAUX DETERMINANTS DE LA MOBILITE SOCIALE**

3.1 L'évolution de la structure socioprofessionnelle

3.2 le rôle des niveaux de formation

3.3 L'influence des ressources et des configurations familiales

## INTRODUCTION

La mobilité sociale est une des valeurs fondatrices des sociétés démocratiques, qui ont supprimé les barrières juridiques en proclamant l'égalité des droits dès la naissance. Ainsi les statuts et positions sociales ne sont pas hérités, mais acquis. Par conséquent, **le déplacement dans l'espace social, et le changement de position sociale (place dans la société) sont possibles**

Les sociétés démocratiques reposent également sur l'égalité des chances car elles offrent théoriquement à tous les individus quelle que soit leur origine sociale les mêmes chances d'accéder à toutes les positions sociales, mais ces dernières dépendent des mérites ou efforts de chacun

L'importance de la mobilité sociale permet d'évaluer la réalité et l'efficacité de l'égalité des chances dans les démocraties (française), ainsi que le poids de l'origine sociale dans la position sociale des individus. La mobilité sociale reste donc un enjeu politique.

**Il existe plusieurs formes de mobilité fortement liées les unes aux autres, Comment les distinguer ? Comment mesurer et analyser la réalité de la mobilité sociale et son évolution, singulièrement en France ? Quels facteurs expliquent et influencent la mobilité sociale ?**

**OBJECTIF 1 : Savoir distinguer la mobilité sociale intergénérationnelle des autres formes de mobilité (géographique, professionnelle)**

## I COMMENT DEFINIR ET MESURER LE PHENOMENE DE MOBILITE SOCIALE ?

### 1.1 Les différentes formes de mobilité (doc 1 p.230)

#### DOC.1 Plusieurs formes de mobilité

La mobilité sociale, qui n'implique pas de déplacement physique, se distingue de la mobilité géographique, qui ne donne pas nécessairement lieu à un changement de niveau social, même si [...] changer d'emploi peut conduire à quitter la campagne (exode rural) ou sa région, ou son pays (émigration).

La mobilité proprement sociale, impliquant un changement de statut social, se distingue aussi de la mobilité « professionnelle », qui peut consister à changer d'entreprise ou de type de travail sans impliquer nécessairement une modification de niveau social, même si changer de profession est un des moyens de passer à un autre statut social. [...] La mobilité sociale peut être étudiée également de différents points de vue selon qu'on ne considère que la carrière d'un individu, qui peut changer ou non de statut au cours de son existence adulte, ou que l'on réfère les individus à leur origine familiale, en comparant leur statut à celui des membres des générations antérieures, comme leur père ou leur grand-père. On parle alors de mobilité intragénérationnelle (ou en cours de carrière) et intergénérationnelle (ou entre les générations). Dans les publications de l'Insee, la première est désignée comme mobilité professionnelle, la seconde comme mobilité sociale.

Dominique Merlié, Louis Chauvel, « La mobilité sociale », in *Les Mutations de la société française*, © La Découverte, 2019.



- 1 Définir.** À partir du texte, définissez mobilité sociale, mobilité géographique, mobilité professionnelle.
- 2 Illustrer.** À quel type de mobilité correspond chaque cas ?
  - a.** François, professeur dans un lycée de Reims, a obtenu une mutation dans un lycée de Grenoble.
  - b.** Le père de François (qui est professeur) était plombier.
  - c.** Avant de passer des concours et de devenir professeur, François a commencé sa carrière comme employé de bureau dans une banque.
- 3 Distinguer.** Quels termes utilise l'Insee pour distinguer la mobilité sociale de la mobilité professionnelle ?

### Répondre aux questions du document ci-dessous :

1. La mobilité sociale est le fait pour un individu de changer de statut social. La mobilité géographique est un « déplacement physique » (« quitter sa région ou son pays »).

La mobilité professionnelle consiste à « changer d'entreprise ou de type de travail ».

2. a. mobilité géographique ; b. mobilité sociale intergénérationnelle ; c. mobilité professionnelle.

Mme Gaby RENE-CORAIL - professeure de SES - LPO J. Zobel de R. Salée

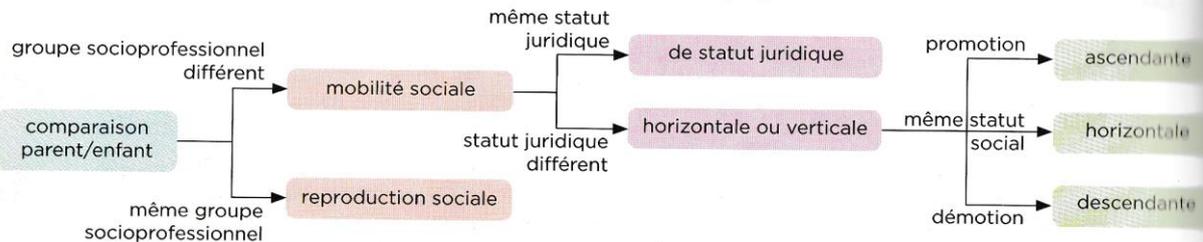
Mme Line RICHER - professeure de SES - LGT F. Fanon

Mme Laure SENECLAUZE - professeure de SES - lycée de Bellevue

3. Pour l'Insee, la mobilité sociale est la mobilité intergénérationnelle, c'est-à-dire le fait d'avoir un statut différent de la génération antérieure, et la mobilité professionnelle est la mobilité intragénérationnelle (au cours de sa carrière).

### DOC 2 Plusieurs formes de mobilité sociale intergénérationnelle

Le statut juridique désigne le fait d'être salarié ou travailleur indépendant.  
Le statut social désigne la position occupée dans la hiérarchie sociale, économique, professionnelle.



#### NOTIONS

- La **reproduction sociale** désigne le fait d'appartenir au même groupe social que ses parents.
- La **mobilité sociale ascendante** désigne le fait d'occuper une position sociale plus élevée que ses parents.

**4 Observer.** Les personnes qui connaissent une mobilité sociale sont-elles nécessairement en promotion sociale ?

**5 Illustrer.** Dans quelle situation se trouve chaque personne ? **a.** Pierre, dont le père est artisan plombier, a ouvert sa boulangerie il y a cinq ans.

**b.** Leïla, dont les parents sont ouvriers, est Directrice des Ressources Humaines dans une grande compagnie d'assurances. **c.** Franck a un père artisan et est lui-même ingénieur chez un constructeur automobile. **d.** Louis, dont les parents sont journalistes, est ouvrier.

Répondre aux questions du document ci-dessus (doc 2 page 230) :

4. La mobilité sociale n'est pas forcément ascendante : elle peut être une mobilité de statut (un salarié qui avait un père travailleur indépendant, ou l'inverse), elle peut être horizontale (quand on appartient à une autre catégorie que celle de ses parents, mais située au même niveau hiérarchique), ou descendante (quand on occupe une position inférieure à celle de ses parents).

5. a. reproduction sociale (pas de mobilité) ; b. mobilité sociale verticale ascendante ; c. mobilité de statut ; d. mobilité sociale verticale descendante.

### A RETENIR :

Parmi les formes de mobilité, on distingue :

#### ❖ La mobilité sociale : une mobilité particulière

- La **mobilité sociale** est le déplacement de l'individu dans la structure sociale elle correspond au passage d'une catégorie sociale à l'autre, ou à un changement de statut ou de position sociale, ou encore de position hiérarchique
- la **mobilité sociale intergénérationnelle** désigne le changement de position sociale d'un individu, par rapport à la position de ses parents, et plus exactement celle du fils par rapport à celle du père au même âge. Elle présente différentes caractéristiques :
  - Elle peut être **verticale ascendante** quand le déplacement se fait du bas vers le haut (ex : le fils d'un ouvrier devient cadre, il y a ascension sociale ou promotion car il occupe une position sociale plus prestigieuse et mieux rémunérée que le père),
  - ou **verticale descendante** quand le mouvement se fait du haut vers le bas (ex : un fils de cadre devient ouvrier : cas de régression sociale ou déclassement),
  - Dans ce cadre, la **reproduction sociale** désigne le fait d'appartenir au même groupe social que ses parents.

Notons que les sociologues s'intéressent surtout à la **mobilité sociale intergénérationnelle verticale**

❖ **La mobilité intra générationnelle et la mobilité géographique**

- **La mobilité intra générationnelle** correspond au changement de catégorie sociale d'un individu au cours de sa vie active. Elle **correspond à la mobilité professionnelle**, donc à un changement de secteur professionnel (agriculture, industrie, service) ou d'entreprise. Elle peut s'accompagner d'un changement de position hiérarchique (verticale ascendante ou descendante). Mais le changement de position n'est pas systématique, dans ce dernier cas la *mobilité est dite horizontale*
- **La mobilité géographique** (dans l'espace) qui provient d'un changement de lieux de résidence (ville régions, pays) ex : (mobilité géographique des jeunes avec le programme Erasmus). Ces deux types de mobilité (résidence/ emploi sont étroitement liés, car un changement de poste au sein d'une même entreprise peut exiger une mobilité géographique

**OBJECTIF 2 : Comprendre les principes de construction, les intérêts et les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale**

**1.2 Les tables de mobilité sociale intergénérationnelle : lecture, intérêts et limites**

**Pour mesurer la mobilité sociale entre les générations (intergénérationnelle), l'Insee construit des tables de mobilité** : tableau à double entrée permettant de décrire la position sociale d'une génération d'hommes en fonction de la position sociale de leur père.

Elles sont le plus souvent présentées sous deux formes :

- **La table de destinée** : permet de connaître la position sociale du fils en fonction de celle qu'occupait le père (exemple : parmi les fils d'employés (âgés de 40 à 59 ans en 2003), X sont devenus cadres)

\*lecture d'une **table de destinée** :

Visionner la vidéo en cliquant sur le lien jusqu'à la 5<sup>ème</sup> minute, puis répondre aux questions du document ci-dessous (cf.doc 2 page 232) <https://www.youtube.com/watch?v=wdANxPh0JTo>

**DOC.2 La table de destinée en 2014-2015 : que deviennent les fils ?**

(en %)		Catégorie socioprofessionnelle du fils						
		Agriculteurs exploitants	ACCE <sup>1</sup>	CPIS <sup>2</sup>	Prof. intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Catégorie socioprofessionnelle du père	Agriculteurs exploitants	25,0	8,0	8,8	18,6	7,1	32,5	100,0
	ACCE <sup>1</sup>	0,8	20,3	22,2	22,9	9,5	24,3	100,0
	Cadres et PIS <sup>2</sup>	0,2	8,0	47,0	25,7	9,1	10,0	100,0
	Prof. intermédiaires	0,7	7,9	25,5	31,5	11,3	23,1	100,0
	Employés	0,5	6,8	16,3	26,1	16,6	33,6	100,0
	Ouvriers	0,5	7,4	9,4	22,9	12,3	47,6	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>2,6</b>	<b>9,2</b>	<b>19,3</b>	<b>24,5</b>	<b>11,3</b>	<b>33,0</b>	<b>100,0</b>

1. Artisans, commerçants, chefs d'entreprise 2. Cadres et professions intellectuelles supérieures  
 Source : Insee, enquête FQP 2014-2015  
**Champ** : France métropolitaine. Hommes actifs occupés ou anciens actifs occupés âgés de 30 à 59 ans au moment de l'enquête.

- 7 Lire.** Donnez la signification de chaque donnée entourée. **9 Observer.** Quand les fils connaissent une mobilité, concerne-t-elle plutôt des catégories proches ou éloignées de celle de leur père ?
- 8 Observer.** Dans quelles catégories la mobilité sociale des fils est-elle la plus faible ? la plus forte ?

7. 25 % des fils d'agriculteurs âgés de 30 à 59 ans en 2014-2015 sont eux-mêmes agriculteurs. 2,6 % des hommes de cette génération sont agriculteurs.
8. C'est chez les fils d'employés et de travailleurs indépendants (artisans, commerçant, chefs d'entreprise, agriculteurs) que la mobilité est la plus forte (les % sur la diagonale sont les plus petits) ;

c'est chez les fils de cadres et d'ouvriers qu'elle est la plus faible (les % sont la diagonale sont les plus élevés).

9. La mobilité est plutôt de **proximité** : par exemple, 32,5 % des fils d'agriculteurs sont ouvriers, donc exercent également un travail manuel ; les enfants de cadres qui ne deviennent pas cadres deviennent surtout professions intermédiaires, et réciproquement ; une bonne partie des fils d'employés deviennent ouvriers (33,6 %), ou professions intermédiaires (26,1 %).

- **La table de recrutement (ou d'origine)** : permet de connaître la position sociale qu'occupaient les pères en fonction de celle occupée aujourd'hui par leurs fils. (Exemple : parmi les employés (âgés de 40 à 59 ans en 2003), X sont fils de ...)

**\*lecture d'une table de recrutement**

Visionner la vidéo à partir de la 5<sup>ème</sup> minute en cliquant sur le lien <https://www.youtube.com/watch?v=wdANxPh0JTo>, puis répondre aux questions du document ci-dessous (cf.doc 3 page 233)

**DOC. 3 La table de recrutement en 2014-2015 : d'où viennent les fils ?**

(en %)		Catégorie socioprofessionnelle du fils						
		Agriculteurs exploitants	ACCE <sup>1</sup>	CPIS <sup>2</sup>	Prof. intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Catégorie socioprofessionnelle du père	Agriculteurs exploitants	81,1	7,4	3,9	6,5	5,3	8,4	8,5
	ACCE <sup>1</sup>	4,0	28,8	15,1	12,2	11,1	9,7	13,1
	Cadres et PIS <sup>2</sup>	0,9	12,1	33,8	14,6	11,3	4,2	13,9
	Prof. intermédiaires	4,3	13,0	20,0	19,5	15,2	10,7	15,2
	Employés	1,9	7,0	8,0	10,0	13,9	9,6	9,4
	Ouvriers	7,8	31,7	19,3	37,2	43,3	57,5	39,8
	<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1. Artisans, commerçants, chefs d'entreprise 2. Cadres et professions intellectuelles supérieures

Source : Insee, enquête FQP 2014-2015.

**Champ :** France métropolitaine. Hommes actifs occupés ou anciens actifs occupés âgés de 30 à 59 ans au moment de l'enquête.

**10 Lire.** Donnez la signification de chaque donnée entourée.

**11 Analyser.** Que représente la dernière colonne ?

**12 Comparer.** Comparez le recrutement des professions intermédiaires et celui des ouvriers.

10. 81,1 % des agriculteurs exploitants ont un père qui était lui-même agriculteur. 8,5 % des hommes âgés de 30 à 59 ans en 2014-2015 ont un père agriculteur.

11. La dernière colonne représente la structure sociale de la génération des pères, donc elle mesure d'où viennent, en moyenne, les hommes âgés de 30 à 59 ans en 2014-2015 (donc aussi : quelle est la probabilité, pour un homme âgé de 30 à 59 ans en 2014-2015, d'avoir un père appartenant à telle ou telle PCS).

12. Une faible part des professions intermédiaires est issue d'un père appartenant à cette catégorie (l'auto recrutement n'est que de 19,6 %) ; plus du tiers vient d'un père ouvrier, le reste essentiellement d'un père cadre (14,6 %) ou artisan, commerçant, chef d'entreprise (12,2 %). Au contraire, l'auto recrutement des ouvriers est élevé : 57,5 % ont un père lui-même ouvrier

## A RETENIR

### □ Intérêt des tables de mobilité :

- Les sociologues s'intéressent à la mobilité sociale intergénérationnelle qui en France se mesure grâce aux tables de mobilité construites par l'INSEE à partir des enquêtes « formation, qualification professionnelle ». l'outil de base est la nomenclature des PCS.
- Les études portent sur les hommes actifs ou anciens actifs ayant eu un emploi âgés de 40 à 59 ans (donc en fin de carrière pour éliminer la mobilité intragénérationnelle) et sur la profession qu'exerçaient leurs pères.
- **Les tables de mobilité sont des tableaux à double entrées croisant la position sociale (PCS) des individus à l'âge adulte à celle de leur père (origine sociale). On obtient deux tableaux (table de destinée et table de recrutement) qui permettent d'analyser la mobilité sociale observée** (objectif 3)
  - La table de destinée pose la question suivante : que sont devenus les fils d'une catégorie (PCS) de père donnée, donc nés dans un certain milieu ? Elle permet de connaître le groupe socioprofessionnel des fils en fonction de leur origine sociale (GSP du père)
  - La diagonale révèle l'hérédité sociale ou l'immobilité (tel fils = tel père) ou encore la reproduction sociale = ceux qui restent dans la même catégorie que leur père.  
Notons que les taux les plus importants sont situés sur ou près de la diagonale.
  - La table de recrutement ou d'origine sociale part du présent (PCS du fils) pour retrouver la PCS du père, et pose la question suivante : d'où viennent les membres d'une PCS donnée ? Ou encore quelle est l'origine sociale des personnes qui occupent une position sociale donnée ?

### □ Limites des tables de mobilité comme instrument de mesure

**La mesure de la mobilité sociale observée comporte des lacunes car elle repose sur un certain nombre de conventions : les tables de mobilité sont des instruments imparfaits**

- L'INSEE étudie uniquement la mobilité des hommes français de naissance de 40 à 59 ans censés représenter la position sociale du ménage, or il peut avoir changement de position sociale après cet âge.
- Les femmes sont écartées (beaucoup de femmes inactives dans les générations précédentes) alors qu'elles représentent 46% de la PA actuellement et qu'elles influencent fortement la socialisation de l'enfant et par conséquent, sa réussite scolaire, et son devenir professionnel, Ainsi, la destinée d'un fils de cadre sera différente si la mère est cadre ou employée. De plus, la plupart des femmes s'arrêtaient de travailler pendant un temps plus ou moins long lorsque leurs enfants étaient très jeunes. Il était donc très difficile de comparer la situation socioprofessionnelle des femmes à celle de leur mère. Par ailleurs, La mobilité des femmes est analysée à travers le choix du conjoint (homogamie sociale), et elles ont plutôt une mobilité descendante en raison des inégalités qui existent sur le marché du travail, mais on commence à construire des tables pères/filles
- Les mutations de la famille : divorce, familles monoparentales, recomposées posent le problème du rôle de l'ascendant : beau-père ?

Donc une bonne partie des actifs environ  $\frac{3}{4}$  sont éliminés.

- Les résultats dépendent du nombre de catégories retenues pour le découpage de la population plus elles sont nombreuses plus la mobilité paraît importante. Les PCS sont des catégories multidimensionnelles, non totalement hiérarchisées ; il est donc très difficile d'établir la mobilité, et a fortiori l'éventuelle ascension ou déclin, d'un individu par rapport à son père (par exemple, un fils d'agriculteur devenu artisan). En deuxième lieu, une même PCS réunit des situations différentes, et deux PCS distinctes peuvent correspondre à une position sociale comparable (par exemple, un ouvrier et un employé peuvent tous deux appartenir aux classes populaires)
- Le prestige social de certaines professions et catégories, les revenus, donc aussi la place sur l'échelle sociale, évoluent dans le temps : par exemple, la situation actuelle d'un professeur de lycée est à peu près équivalente (voire inférieure) à celle d'un instituteur d'il y a cinquante ans, de même un fils d'instituteur devenu instituteur apparaît comme immobile, alors qu'il subit plutôt un déclassement et n'a pas la même position sociale que son père.
- enfin les tables de mobilité ne permettent pas de rendre compte de la mobilité perçue (le ressenti) (doc 4 p.235)

**TRANSITION :** *La mobilité sociale la plus étudiée par les sociologues est la **mobilité intergénérationnelle verticale**. La question est en effet de savoir si les individus reproduisent exactement la position de leurs pères ou s'ils connaissent une mobilité sociale verticale. Cette dernière peut prendre la forme soit d'une ascension, soit d'un déclassement.*

Mme Gaby RENE-CORAIL - professeure de SES - LPO J. Zobel de R. Salée

Mme Line RICHER - professeure de SES - LGT F. Fanon

Mme Laure SENECLAUZE - professeure de SES - lycée de Bellevue

## Manuel de référence pour ces parties : Magnard

**OBJECTIF 3 :** *Comprendre que la mobilité observée comporte une composante structurelle (mobilité structurelle); comprendre que la mobilité peut aussi se mesurer de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociales (fluidité sociale) et qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide.*

## II QUELS SONT LES CARACTERISTIQUES ET LES EVOLUTIONS DE LA MOBILITE SOCIALE ?

### 2.1 De la mobilité observée à la fluidité sociale

#### 2.1.1 Définition de la mobilité observée

La mobilité observée est la mobilité totale d'une société, elle correspond à l'ensemble des changements de position sociale (entre 2 générations) mis en évidence par les tables de mobilité en termes de proportion d'individus qui occupent une position sociale différente de celle de leur parent référent.

Elle se décompose en :

- **mobilité structurelle (contrainte ou subie)** car elle est extérieure aux individus, et imposée par l'évolution des structures de l'économie et de l'emploi entre deux générations. (Par exemple, certains enfants d'agriculteurs ont dû changer de groupe car le nombre d'emplois proposés dans le secteur agricole s'est considérablement réduit du fait de la tertiarisation de l'économie).
- **mobilité nette (ou de circulation)** (égale à la mobilité observée ou brute – la mobilité structurelle) : elle est liée aux stratégies individuelles, et à la réussite personnelle.

#### 2.1.2 les caractéristiques de la mobilité observée

→ **doc 1 p.238** : *mobilité structurelle et fluidité sociale*

1. Le nombre d'ouvriers a baissé de 150 entre les deux générations, passant de 600 à 450 individus.
2. Au maximum, 450 fils d'ouvriers auraient pu devenir ouvriers ; 150 devaient forcément devenir cadres, compte tenu de ce changement de structure sociale.
3. Une grande partie des fils d'agriculteurs a connu une **mobilité** sociale parce que le nombre d'agriculteurs en France a fortement **baissé** depuis cinquante ans.
4. La fluidité sociale est la **mobilité** que connaissent les individus par rapport à leurs parents, indépendamment de l'évolution de la **structure** sociale entre les deux générations

→ **Doc 2 p.238** : *l'évolution de la mobilité structurelle des hommes et des femmes*

5. 40 % des hommes qui ont changé de PCS par rapport à leur père en 1977 étaient obligés de changer de groupe (ne pouvaient mathématiquement pas rester dans la même PCS que leur père) en raison du changement de structure sociale entre la génération des pères et celle des fils.
6. La part de la mobilité structurelle des hommes a baissé de 16 points (40 - 26) entre 1977 et 2015.
7. La part de la mobilité structurelle des femmes est plus élevée que celle des hommes, et cet écart tend à se creuser : en 1977, 43 % de la mobilité des femmes était structurelle, contre 40 % pour les hommes ; en 2015, 34 % de la mobilité des femmes est structurelle : cette part a baissé, mais moins que chez les hommes.

→ **Doc 3 p.239** : *La fluidité sociale*

8. 25 % des fils d'agriculteurs sont immobiles, donc 75 % sont mobiles ; 31,5 % des fils de professions intermédiaires sont immobiles, donc 68,5 sont mobiles. Le taux de mobilité est donc un peu plus élevé chez les fils de professions intermédiaires que chez les fils d'agriculteurs.
9. 2,6 % des hommes de la génération des fils sont agriculteurs. Donc, la probabilité moyenne d'être agriculteur est de 2,6 % dans cette génération. Donc, si la destinée sociale ne dépendait pas de l'origine sociale, 2,6 % des fils d'agriculteurs auraient dû devenir agriculteurs.
10. Les fils d'agriculteurs sont plus mobiles que les fils de professions intermédiaires, mais ils ont 8 fois plus de chances de devenir agriculteurs que la moyenne des hommes de leur génération (2,6 %). Donc, cette

catégorie a une faible fluidité sociale. À l'inverse, les fils de professions intermédiaires n'ont qu'un peu plus de chances que la moyenne de devenir profession intermédiaires (31,5 % contre 24,5 %) ; la fluidité sociale est donc plus grande dans cette catégorie (la position d'un individu y dépend beaucoup moins de son origine sociale)

→ **Doc 4 p.239** : *l'évolution de la fluidité*

11. En 1985, 38 % des hommes âgés de 35 à 59 ans étaient dans la même PCS que leur père. Un fils de cadre avait 110,8 fois plus de chances de devenir cadre plutôt qu'ouvrier, qu'un fils d'ouvrier n'avait lui-même de chances de devenir cadre plutôt qu'ouvrier.

12. En 1977, 43 % des hommes étaient immobiles, contre 38 % en 1985. La société est donc devenue plus mobile. Toutefois, le rapport de chances relatives a augmenté : cela veut dire que la destinée sociale d'un fils de cadre par rapport à un fils d'ouvrier est plus qu'avant déterminé par son origine sociale.

13. Après avoir baissé jusqu'en 1985, la fluidité sociale a beaucoup augmenté en France jusqu'en 2003, certes sans être parfaite : le rapport de chances relatives entre fils de cadre et fils d'ouvrier n'est pas égal à 1, mais il est de 28,8 en 2003, contre 110,8 en 1985. Depuis 2003, la fluidité sociale stagne

## A RETENIR

□ **La mobilité observée est un taux absolu** de mobilité qui est fortement biaisée, elle peut augmenter alors qu'il existe des inégalités dans les destins sociaux.

**En effet, une partie de la mobilité sociale que l'on constate depuis les années 50 est la conséquence de l'évolution de structure de la population active.** En effet les emplois occupés par la génération des enfants ne sont plus les mêmes que ceux occupés par la génération des parents. On parle de **mobilité structurelle**.

➤ En effet les groupes socioprofessionnels en déclin offrent de moins en moins de places à chaque génération. *Exemple : les ouvriers, du fait du déclin du secteur industriel. Les agriculteurs, du fait du déclin du secteur primaire.*

➤ Inversement, les groupes en expansion doivent nécessairement recruter parmi les enfants des autres groupes. *Exemple : les cadres et les employés, du fait de la tertiarisation de la société.*

**Donc sur toute la mobilité que l'on observe (mobilité observée), il y a une partie qui est due à la mobilité structurelle : c'est une mobilité « imposée », cela ne signifie pas que les individus ont connu une mobilité sociale du fait d'une plus grande égalité des chances.**

□ **La fluidité sociale**, elle, ne résulte pas des transformations des structures économiques, elle est donc un meilleur indicateur du degré et de l'évolution de l'égalité des chances. Elle mesure la mobilité d'une catégorie par rapport à une autre et donc les chances respectives des membres des différents groupes sociaux d'atteindre un statut donné, c'est-à-dire une position sociale indépendante de leur origine sociale.

- C'est un taux relatif qui permet d'évaluer la force du lien entre origine et position sociale (**méthode des odds ratio**),

On dira qu'un fils d'ouvrier a x fois plus de chances qu'un fils de cadre de devenir ouvrier. Ainsi les chances relatives de devenir cadres supérieurs plutôt qu'ouvriers sont plus grandes chez les fils de cadres que chez les fils d'ouvriers : **Les catégories populaires ont moins de chance d'échapper à leur milieu social, alors que les catégories favorisées ont plus de chance de garder leur position d'origine.**

- On peut en effet avoir de plus en plus de mobilité sans que l'égalité des chances (fluidité), progresse pour autant.

Ainsi, en France, au fil du temps, on observe qu'un nombre croissant d'enfants d'ouvriers ou d'employés deviennent cadres ou professions libérales. La mobilité observée traduit alors une augmentation de la mobilité ascendante. Pour autant, il se peut que, dans le même temps, la part des enfants de cadres devenus cadres augmente encore plus fortement. Dans ce cas, l'écart des chances de devenir cadre selon que l'on est fils d'ouvrier ou fils de cadre s'accroîtrait. Une mobilité observée croissante ne signifie donc pas forcément une fluidité sociale plus grande.

**OBJECTIF 4** : À partir de la lecture des tables de mobilité, être capable de mettre en évidence des situations de mobilité ascendante, de reproduction sociale et de déclassement, et de retrouver les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes

## 2.2 Les principales tendances de la mobilité observée (p.236-237)

- **Doc 1 p.236** : Une mobilité observée plus ou moins forte selon les pays
1.  $(\text{Nombre d'individus immobiles} / \text{nombre total d'individus}) \times 100$  Ou bien :  $100 - \text{taux de mobilité}$ .
  2. En Inde, 31 % des individus connaissent une mobilité sociale, et 69 % sont immobiles. En France, à la même époque (au début des années 2000), c'est à peu près le contraire : 39,4 % des individus âgés de 30 à 59 ans sont immobiles (donc 60,6 % sont mobiles).
  3. Les catégories intermédiaires sont situées au milieu de l'échelle sociale, donc en contact avec les catégories supérieures et inférieures. Elles constituent donc un point de passage, les trajectoires de mobilité étant souvent courtes.

→ **Vidéo** : *L'analyse de la mobilité à travers les tables de mobilité*  
<https://www.youtube.com/watch?v=XIgLkg2Zbu4>

**ACTIVITE** : regardez la vidéo puis aidez-vous des questions pour élaborer une synthèse

**Q1** : Rappelez ce qu'est la mobilité ascendante et trouvez un synonyme.

**Q2** : Pourquoi l'étude de la mobilité des agriculteurs et des artisans, commerçants et chefs d'entreprise est-elle difficile ?

**Q3** : À quelle trajectoire sociale correspond un déclassement ?

**Q4** : Dans une table de mobilité, où peut-on trouver des situations de reproduction sociale ? des situations de mobilité ?

**Q5** : Quelles sont les caractéristiques de la mobilité sociale des hommes ?

**Q6** : Retrouve-t-on ces caractéristiques lorsqu'on étudie la mobilité sociale des femmes par rapport à leurs mères ?

**Q7** : Quelle est la spécificité de la mobilité sociale des femmes par rapport aux pères ?

**Q8** : Comment expliquer cette spécificité ?

**OBJECTIF 5 :** *Comprendre comment l'évolution de la structure socioprofessionnelle, les niveaux de formation, et les ressources et configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale.*

### **III – QUELS SONT LES PRINCIPAUX DÉTERMINANTS DE LA MOBILITÉ SOCIALE ?**

Divers facteurs expliquent la mobilité sociale car ils influencent la mobilité structurelle et la fluidité sociale.

#### **3.1. L'évolution de la structure socioprofessionnelle**

Une partie de la mobilité sociale, appelée mobilité structurelle, s'explique par l'évolution de la structure des emplois entre 2 générations.

Nous sommes passés d'une société agricole à une société industrielle, puis à une société post-industrielle. Les secteurs d'activité primaire (= agriculture) et secondaire (= industrie) ont alors décliné au profit du secteur tertiaire (= services et commerce), ce qui a modifié la structure des emplois.

**Doc 1 p.242** – L'évolution de la part des PCS parmi les personnes en emploi en France - Questions 1, 2, 3 et 4

**Q1)** Entre 1982 et 2018, la part des CPIS est passée de 8% à 18%, elle a donc été multipliée par 2,25.

**Q2)** En 1982, les 3 PCS les + nombreuses sont les ouvriers (30%), employés (25%) et les PI (19%) ; et les – nombreuses sont ACCE (9%), CPIS (8%) et AE (7%).

En 2018, les 3 PCS les + nombreuses sont les employés (27%), PI (26%) et les ouvriers (20%) ; et les – nombreuses sont CPIS (18%), ACCE (7%), et AE (2%).

**Q3)** La part des ouvriers et des indépendants (ACCE et AE) a diminué depuis 1982. La part des PI et CPIS a augmenté depuis 1982.

**Q4)** Le poids des classes populaires (ouvriers et employés) a diminué mais reste élevé : ces 2 PCS représentaient 55% des emplois contre 47% en 2018.

**Doc 2 p.242** – Une mobilité ascendante largement structurelle - Questions 5, 6 et 7

**Q5)** La structure des emplois s'est transformée pendant les Trente Glorieuses : d'une part, l'emploi agricole a fortement baissé, ainsi que celui des ouvriers et des travailleurs indépendants et d'autre part, le nbre d'emplois chez les PI et CPIS a augmenté. Par conséquent, les enfants des PCS en forte baisse qui ne pouvaient donc plus effectuer le même métier que leur père, se sont déplacés vers les PCS en forte hausse.

**Q6)** La part de la mobilité structurelle a baissé ces dernières années (de 40% à 24%) car les effets des changements du système productif sur les emplois ont été moindres.

**Q7)** Si la mobilité observée est restée la même et que la mobilité structurelle a baissé, alors la fluidité sociale a augmenté.

Depuis les années 1950, la structure socioprofessionnelle s'est profondément transformée. Voir le *Chapitre 1 de Sociologie : Comment est structurée la société française actuelle ?*

La part de certaines professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) dans la population active a diminué : les agriculteurs exploitants (AE) ; les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (ACCE) et les ouvriers. Ainsi, tous les fils d'AE n'ont pas pu devenir AE. Il en est de même pour les fils d'ACCE et pour les fils d'ouvriers, dont le déclin de la PCS d'origine a favorisé la mobilité sociale.

A l'inverse, les cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS) ; les professions intermédiaires (PI) et les employés sont en forte augmentation. Cette augmentation peut s'expliquer par la salarisation et la tertiarisation de l'économie, la féminisation des emplois mais aussi par la hausse du niveau de qualification de la population.

### 3.2. Le rôle des niveaux de formation

La formation initiale (= à l'école) ou continue (= pendant la vie active) joue un rôle primordial dans la mobilité sociale. En effet, l'accès à un emploi et plus particulièrement aux emplois qualifiés passe très largement par la possession d'un diplôme du supérieur.

Voir le *Chapitre 2 de Sociologie : Quelle est l'action de l'école sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?*

Depuis les années 1945, la massification et la démocratisation scolaires ont permis aux enfants issus de milieux modestes de parvenir à un niveau de qualification toujours plus élevé. Cette élévation du niveau de formation représente alors le meilleur moyen pour les catégories populaires de s'élever dans la société ce qui facilite donc la fluidité sociale.

Cependant, la hausse du nombre de diplômés a été plus rapide que la progression des emplois qualifiés à partir de la fin des années 1970, ce qui a entraîné une dépréciation de la valeur des diplômes. Par exemple, le baccalauréat général aujourd'hui n'est plus qu'un passeport pour les études supérieures et ne permet plus de s'insérer dans les emplois de PI. Cette dépréciation récente de la valeur des diplômes apparaît donc comme un frein à la mobilité verticale ascendante et conduit à un déclassement.

**Doc 1 p.244** – L'accès à une position sociale dépend du niveau de diplôme - Questions 1, 2 et 3

**Q1)** En 2017, en France métropolitaine + DOM (hors Mayotte), 45,3% des actifs occupés sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale sans diplôme ou seulement avec le brevet sont ouvriers, alors que dans cette génération, en moyenne, 19,5% des actifs sont ouvriers.

**Q2)** En reprenant les 2 données entourées, on peut dire qu'en sortant de formation initiale avec le brevet ou sans diplôme, on a 2,3 fois plus de chances d'être ouvrier que la moyenne (45,3/19,5). CM

A l'inverse, 3% des actifs occupés sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans avec un diplôme supérieur long sont ouvriers, soit 6,4 fois moins que la moyenne (19,5/3). CM

**Q3)** Presque la moitié des actifs occupés sortis avec un diplôme du supérieur court (bac + 2) depuis 1 à 4 ans sont ouvriers ou employés (16,7 % + 32,8 % = 49,5 %).

**Doc 3 p. 245** – Une inflation des diplômes - Questions 7, 8 et 9

**Q7)** Aujourd'hui, les jeunes diplômés risquent davantage que leurs aînés de subir à la fois un déclassement intergénérationnel (appartenir à une catégorie inférieure à celle de leurs parents = paradoxe d'Anderson) et un déclassement professionnel/scolaire (occuper un emploi d'un niveau de qualification inférieur à son niveau de diplôme).

**Q8)** Le nombre de diplômés, notamment du baccalauréat, a augmenté plus vite que le nombre d'emplois qualifiés (massification scolaire).

**Q9)** L'expression « inflation des diplômes » est utilisée pour montrer le risque de perte de valeur des diplômes, ainsi aujourd'hui le fait d'avoir un niveau de diplôme donné ne garantit pas l'accès à un emploi qualifié.

### 3.3. L'influence des ressources et des configurations familiales

Les configurations familiales dans lesquelles les individus vivent et les ressources dont ils disposent permettent aussi d'expliquer les situations de mobilité sociale comme les situations de reproduction sociale.

Les ressources familiales représentent les différents types de capitaux (économique, culturel, social) que les individus peuvent mobiliser au sein de leur famille. Selon les familles, le capital économique (= revenus et patrimoine), culturel (= diplômes, langage, savoirs et savoir-faire) ou social (= relations familiales, amicales et professionnelles) diffère, ce qui facilite ou rend plus difficile l'accès à certaines positions sociales.

Si les familles les plus aisées bénéficient de ressources qui favorisent l'accès et la conservation des positions sociales, les familles des classes populaires ne sont pas totalement dépourvues de ressources, ce qui permet d'expliquer certaines trajectoires statistiquement peu probables.

**Doc 1 p.246** – De multiples ressources agissent sur la mobilité sociale - Questions 1, 2, 3 et 4

**Q1)** Le passage souligné fait référence au capital culturel c'est-à-dire les diplômes, savoirs, savoir-faire et savoir-être, transmis par la famille et l'école.

**Q2)** Les 2 autres capitaux qui agissent sur la mobilité sociale sont le capital économique et le capital social.

**Q3)** La transmission de ressources économiques est + nécessaire aux indépendants qu'aux salariés car l'agriculteur exploitant ou le commerçant ou le chef d'entreprise doit disposer d'un patrimoine professionnel suffisant pour pouvoir s'installer. C'est donc plus facile pour un fils de commerçant de devenir commerçant.

**Q4)** Le capital social représente l'ensemble des réseaux de relations utiles pour trouver par exemple la meilleure formation scolaire, un stage, un emploi.

Les configurations familiales permettent d'aborder la diversité des familles selon le milieu social, la taille de la fratrie, la situation conjugale ou l'origine migratoire des parents. Elles peuvent jouer un rôle sur la mobilité des individus puisque la structure familiale (couple, monoparentale) et la taille de la fratrie ont une incidence sur les trajectoires scolaires et donc à terme sur la mobilité sociale. En effet, moins les enfants sont nombreux et plus les ressources sont concentrées sur un petit nombre, ce qui peut faciliter la réussite scolaire. Ainsi, dans une fratrie de petite taille, les enfants pourront bénéficier d'une chambre individuelle, de cours particuliers, d'aide aux devoirs et de relations familiales privilégiées.

Pour illustrer : **Doc 2 p.246** – Des ressources économiques inégales selon la catégorie sociale et la configuration familiale et **Doc 4 p.247** – Les effets complexes de la taille de la fratrie sur la réussite scolaire et sociale.

Les déterminants de la mobilité sociale sont donc multiples. L'évolution de la structure des emplois, le rôle de l'école et de la famille peuvent être à la fois facteur de mobilité mais aussi de reproduction sociale.

### **Conclusion :**

- ✓ L'essentiel en schéma
- ✓ Schéma bilan animé de l'ouvrage scolaire p.250 : <https://www.lienmini.fr/ses-tle-039>
- ✓ Cours en podcast de l'ouvrage scolaire : <https://www.lienmini.fr/ses-tle-038>
- ✓ Les 10 points clés du chapitre p.250
- ✓ Évaluer ses connaissances p.251 (correction p.404)
- ✓ **Méthodologie :**

#### L'ÉPREUVE COMPOSÉE

- ✓ Partie 1 : EC1 : Mobilisation des connaissances p.254 « A l'aide d'un exemple, distinguez la mobilité sociale de la fluidité sociale ».
- ✓ Partie 2 : EC2 : Étude de document p.254 « Tableau à double entrée : répartition des hommes en couple, selon leur gpe social et celui de leur conjointe en France en 2011 (en %) ».
- ✓ Partie 3 : EC3 : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire :
  - p.254 : « A partir de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les tables de mobilité comportent des limites comme instrument de mesure de la mobilité sociale ».

#### LA DISSERTATION

Sujet p.256-257 : « La mobilité sociale ne dépend-elle que du diplôme ? ».

**Pour réviser ou en classe inversée :**

**VIDÉO** « La mobilité sociale » – Les cours Lumni / France.TV – 2020 (29min34)  
<https://www.lumni.fr/video/la-mobilite-sociale>

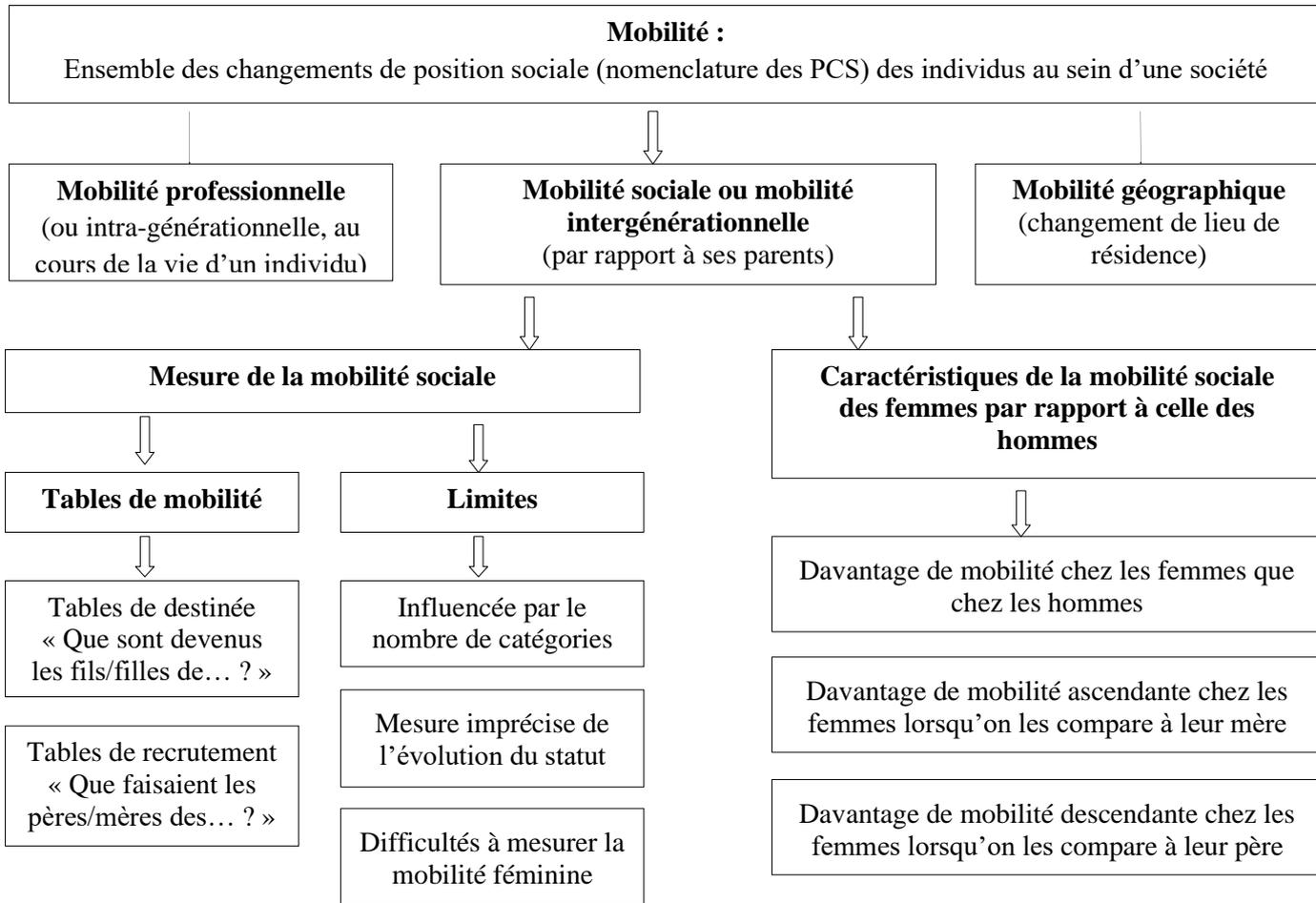
Mme Gaby RENE-CORAIL - professeure de SES - LPO J. Zobel de R. Salée

Mme Line RICHER - professeure de SES - LGT F. Fanon

Mme Laure SENECLAUZE - professeure de SES - lycée de Bellevue

L'essentiel en schéma :

### LES CARACTÉRISTIQUES CONTEMPORAINES DE LA MOBILITÉ SOCIALE



### LES FACTEURS DE LA MOBILITÉ SOCIALE INTERGÉNÉRATIONNELLE

